

TOUCHE PAS À MES RÉGIONS!

PAR COURRIEL

Le 12 janvier 2015

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec

Objet : Auditions publiques sur le projet de loi n° 28

Monsieur le Premier Ministre,

Inquiètes pour leur avenir, plusieurs régions du Québec dont l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, l'Outaouais et la Chaudière-Appalaches ont décidé de former la coalition *Touche pas à mes régions*. Par cette mobilisation, la coalition demande au gouvernement du Québec de surseoir à ses décisions qui concernent le développement régional et souhaite faire connaître son point de vue dans le cadre des auditions de la commission parlementaire devant se pencher sur le projet de loi n° 28 : *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, et être partie prenante des décisions qui seront prises concernant l'avenir des régions du Québec.

Au cours des derniers mois, plusieurs acteurs du développement régional ont tenté, sans succès, d'entamer un dialogue avec votre gouvernement en ce qui a trait à certaines de ses décisions. La coalition estime que plusieurs de vos orientations auront des répercussions extrêmement néfastes sur le développement, l'autonomie et la gouvernance des régions rurales du Québec.

Habitées par des gens dynamiques et passionnés, les régions contribuent de façon significative au développement économique du Québec. Par exemple, la valeur des livraisons issues de la production minière des régions de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec représente des retombées économiques de 7,3 G\$, soit 72 % des livraisons totales du Québec. Quant à l'énergie, elle est produite à 78 % dans les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord. La foresterie est aussi une industrie fort importante pour le Québec puisqu'elle emploie 59 540 personnes, tout en générant des ventes de 16 G\$, et c'est sans compter l'industrie des pêches et de l'agriculture, qui alimentent le Québec et créent de nombreux emplois tout en générant des retombées importantes. Les régions se démarquent aussi par leur contribution au rayonnement culturel et touristique du Québec.

Cependant, le dynamisme des régions du Québec est intimement lié aux outils qui ont été déployés et adaptés au cours des dernières décennies et qui permettent notamment la concertation de l'ensemble des forces vives de tous les territoires dans différents secteurs d'activité comme l'éducation, la santé, le développement social et le développement économique. Par ailleurs, les décisions annoncées auront des répercussions néfastes sur l'ensemble des citoyennes et citoyens qui habitent des territoires ruraux.

La coalition est d'autant plus préoccupée que l'ensemble de vos décisions ne semble pas s'inscrire dans un plan de développement global. Pourtant, avant d'entreprendre une restructuration intégrale des outils et des mesures liées au développement régional, il est essentiel que l'ensemble des parties concernées entame une réflexion sérieuse et durable pour définir une vision du développement régional. Cette démarche doit également permettre de valider ou de redéfinir les outils de développement et de gouvernance présents dans les territoires du Québec, incluant les leviers financiers nécessaires au bon fonctionnement de ces outils de développement.

Les actrices et acteurs œuvrant au développement des régions du Québec possèdent une expertise considérable et ils estiment qu'il est primordial qu'ils soient associés à la définition des stratégies gouvernementales qui auront des répercussions dans leurs milieux. En ce sens, la coalition compte sur votre collaboration pour qu'elle puisse présenter un mémoire lors de la commission parlementaire. Nous considérons que nous devons être partie prenante des réflexions qui doivent impérativement être amorcées.

Si vous ou des membres de votre équipe souhaitez obtenir davantage de renseignements par rapport à nos préoccupations, nous vous invitons à communiquer avec les signataires, soit M. Daniel Côté au 418 368-2104, poste 8503 ou M. Jean-Maurice Matte au 819 762-0774.

Espérant avoir l'opportunité d'exprimer de vive voix nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre haute considération.

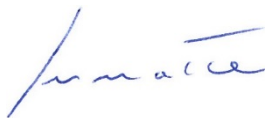
Au nom de la coalition *Touche pas à mes régions!*

Le maire de Gaspé,



Daniel Côté

Le maire de Senneterre,



Jean-Maurice Matte